

Droit social de la fonction publique

Titulaires

JEAN-FRANCOIS NEVEN (Coordonnateur) et Jonathan DE WILDE D'ESTMAEL

Mnémonique du cours

DROI-C5138

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Contenu du cours

L'engagement statutaire et non statutaire dans le secteur public :

- > Les principes généraux : délimitation du secteur public - particularités de l'emploi public - sources légales - structures de négociation et de concertation propres au secteur public
- > Le déroulement de la carrière : engagement et promotions – exécution (temps de travail/bien-être au travail) – suspension (incapacité) – fin des fonctions
- > Les pensions (spécificités/réformes)
- > La conflictualité : actions collectives (grève et service minimum) – actions individuelles (recours administratifs et juridictionnels)

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Analyser l'engagement statutaire et non statutaire dans le secteur public à l'aide des catégories du droit social, en envisageant les rapports individuels et collectifs des agents avec les services publics qui les occupent comme un système complexe (mais cohérent ?) de relations sociales (y compris la protection contre les risques sociaux).

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral (dont un cours donné au SELOR), examen oral.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Coll., *Une terre de Droit du travail : les services publics*, Bruylant, 2005
R. JANVIER, *Le droit social de la fonction publique*, La Chartre, 2015

Autres renseignements

Contact(s)

Secrétariat facultaire : 02.650.39.36, 39.37, 39.40, 39.41

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2 **et** MS-DSOC | **Master de spécialisation en droit social** | bloc U